

Votants : 82
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 15 janvier 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 janvier 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 janvier 2016

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AVENANT AU BAIL COMMERCIAL D'OCCUPATION DU MULTISERVICES LE RABELAIS A LA FOYE MONJAULT

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORSTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBault, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Joël MISBERT, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Isabelle GODEAU à Nathalie SEGUIN, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Rose-Marie NIETO, Rabah LAICHOURL à Elodie TRUONG, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Elmano MARTINS, Marcel MOINARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jean BOULAIS, Amaury BREUILLE (décédé), Christelle CHASSAGNE, Isabelle GODEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURL, Jean-Pierre MIGAULT, Sebastien PARTHENAY

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 JANVIER 2016

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AVENANT AU BAIL COMMERCIAL D'OCCUPATION DU MULTISERVICES LE RABELAIS A LA FOYE MONJAULT

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 Septembre 2011 présentant le Schéma de Développement Economique et Commercial de la CAN pour la période 2012-2016, précisant que « quel que soit le secteur économique – commercial, tertiaire artisanal industriel ou agricole - la CAN doit renforcer son rôle d'accompagnement, soit sur la création reprise d'entreprise et faciliter la réalisation des projets des entreprises du territoire ».

Considérant la convention d'occupation établie le 24/04/2012 avec Monsieur Poupeau, gérant de l'établissement « Le Rabelais » à La Foye Monjault,

Considérant les difficultés financières rencontrées par le gérant du multiservices le Rabelais, et compte tenu des efforts réalisés par ceux-ci pour trouver des solutions leur permettant de faire face : rationalisation de la partie épicerie, mise en place d'une activité bar, récupération d'espace au profit de la partie restauration, limitation des stocks notamment, la Communauté d'Agglomération du Niortais, propriétaire des locaux, consent une aide ponctuelle sur le loyer afin de permettre aux gérants de relancer leur commerce dans de bonnes conditions et de permettre la pérennisation du dernier commerce de la commune,

Il est proposé de réduire le loyer actuel qui est de 600 € par mois pour une durée maximum de 6 mois dans les conditions suivantes :

- Les 3 premiers mois (janvier, février, mars 2016) seront consentis moyennant un loyer représentant 50 % du loyer de base, soit : 300 € mensuel,
- Les 3 mois suivants (avril, mai, et juin 2016) seront consentis moyennant un loyer représentant 75 % du loyer de base, soit : 450 € mensuel.

Au terme de cette période de 6 mois de réduction du loyer – du 01 janvier 2016 au 30 juin 2016 - le montant de celui-ci sera à nouveau de 600 € par mois.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'avenant au bail commercial du commerce « Le Rabelais » de la Foye Monjault,

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cet avenant et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 82
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué